

Comité Européen du Scoutisme Compte rendu des décisions clés – juin 2026

Durant sa troisième réunion de travail en juin 2026, le Comité Européen du Scoutisme :

- A nommé les membres du [cadre opérationnel](#) pour la période 2025-2028.
 - Approuvé les [indicateurs clés de performance](#) actualisés pour le Plan régional du Scoutisme 2025-2028 et les résolutions de la 25e Conférence européenne du scoutisme.
 - A invité le trésorier actuel à exprimer son intention de poursuivre un nouveau mandat de trois ans, conformément à la section 1.2 du Règlement des opérations, en remettant sa candidature au Comité Européen du Scoutisme, soumise par la suite à l'élection par le Comité Européen du Scoutisme et à la nomination formelle par le Trésorier du Comité Mondial du Scoutisme, conformément à l'article IV.3.b de la Constitution de la Région Européenne du Scoutisme.
 - A reconnu la contribution exceptionnelle et le service continu de Jørgen Rasmussen au Scoutisme en Europe, et a approuvé le parrainage d'une chambre dans le Kanderlodge au centre scout international de Kandersteg en son nom. Le Comité a en outre confié la tâche au directeur régional d'arranger les dispositions nécessaires pour la décoration de la chambre afin de refléter cette reconnaissance.
 - A soutenu la nomination de Dragan Tanurovski et a approuvé la prolongation du mandat d'Alex Rosioara et de Wouter Zilverberg au sein du panel régional européen d'À l'abri de la maltraitance.
 - A approuvé le budget pour l'exercice financier 2026-2027.
 - A élu Bo Holmström en tant que trésorier de la Région Européenne du Scoutisme pour la période 2026-2029. Il est désormais en attente de la nomination formelle par le trésorier du Comité Mondial du Scoutisme, conformément à l'article IV.3.b de la Constitution de la Région Européenne du Scoutisme.
 - A tenu l'assemblée générale pour les entités juridiques des organisations :
 - Bureau européen du scoutisme asbl
 - Association Bureau Mondial du Scoutisme Bureau Régional Européen
- Et a approuvé les comptes audités, le rapport sur les activités organisationnelles et le budget de l'année prochaine.
- A approuvé le document conceptuel sur l'éducation à la paix. Notant :
 - Le besoin primordial de reconnaissance formelle, d'alignement stratégique et de soutien institutionnel.
 - Ce document est le fruit d'un travail développé, évalué, testé et validé par des experts externes.
 - A réaffirmé son engagement à faire du réseautage une méthode de travail stratégiquement importante dans la Région Européenne du Scoutisme, alignée sur le Plan régional du Scoutisme et certaines résolutions de la Conférence. Le Comité Européen du Scoutisme encourage l'équipe de coordination et le Centre de soutien pour l'Europe à prioriser le réseautage comme méthode de

travail, qui implique davantage de possibilités entre pairs et plus d'évènements de réseautage. Un appel à suivre cette démarche devrait être communiqué au moins annuellement.

- A convenu que le Bureau devrait se servir des structures existantes pour établir son soutien, son suivi et ses rapports, et que la Région devrait piloter des réseaux stratégiques, tels que définis par le Comité Européen du Scoutisme.
- A demandé au Centre de soutien pour l'Europe d'intégrer activement dans son budget les besoins des réseaux stratégiques, en les alignant sur ceux identifiés ci-dessus.
- A convenu que la Région devrait fournir un cadre de soutien à l'intervention minimale pour les autres réseaux proposés par les OSN, tel que décrit ci-dessus.

